

ABDALLAH CHERIF (*)

Terroirs et dynamiques paysannes en Tunisie Aousja (Sahel de Bizerte)

INTRODUCTION.

Adossé au versant sud du Jbel Ennachrine dont il occupe une large partie du piémont, le terroir de Aousja appartient à la frange méridionale du Sahel de Bizerte. Ici comme dans les autres terroirs de cette région de montagnes de collines et de bassins littoraux et sublittoraux, l'espace cultivé est une conquête sur un milieu naturel souvent hostile, par des communautés profondément enracinées à la terre et dans l'épaisseur sociétale de la Tunisie du Nord-Est. Héritière de l'ancienne Membrane romaine, Aousja est aujourd'hui au centre d'un terroir soigneusement aménagé et intensivement mis en valeur depuis l'immigration morisque du début du 17^e siècle.

Certes, l'alternance de périodes de crises et de périodes "calmes" a tantôt entraîné le repli de l'agriculture, tantôt son essor et son ouverture sur les marchés des villes proches. Mais en adaptant leurs activités et l'organisation de leur terroir aux conjonctures comme aux mutations de longue durée, les paysans ont pu ainsi assurer, souvent au prix de grandes difficultés, la continuité du fonctionnement de cet espace local. L'évolution récente apporte un témoignage supplémentaire sur la capacité de la paysannerie maghrébine à valoriser l'héritage de son savoir cognitif et pratique et à l'intégrer aux techniques modernes d'exploitation, à mettre à profit, en cas de besoin, les opportunités offertes par son environnement extérieur. L'exemple du terroir de Aousja est celui d'une campagne dynamique.

I - SOCIÉTÉ ET ORGANISATION TRADITIONNELLE DE L'ESPACE.

1 - Un milieu fortement anthropisé.

Bien que le site de Aousja remonte, à l'instar de celui des autres agglomérations du Sahel bizertin, à l'antiquité, les sources comme les recherches historiques laissent supposer que les principaux aménagements qui ont dominé jusqu'à une époque très récente ont été réalisés dès le 17^e siècle. Aussi précaires qu'ils étaient, ces aménagements témoignaient de la capacité des hommes à maîtriser les contraintes physiques du milieu et à optimiser ses potentialités. Quand la petite communauté andalouse avait occupé le site de Aousja au début du 17^e siècle, l'espace était loin d'être mis en condition de produire; le paysage naturel entre le Jbel Sidi Hassine et la plaine

d'Utique n'offrait que des pentes fortes à l'amont, des terres couvertes de broussailles dans la zone médiane et des sols alluvionnaires, marécageux et salés à l'aval.

Originaires comme leurs voisins de Ghar-el-Melh (ex Porto-Farina), de Raf-Raf, de Ras Jbel et d'El Alia, du Levant espagnol, les Aousji sont âpres à la tâche et rompus aux techniques de l'agriculture tant irriguée que sèche. Malgré les difficultés de l'entreprise, ils ont défriché, creusé des puits, drainé et assaini les secteurs à mettre en valeur. Contrastant avec la plaine fangeuse voisine de la Medjerda, le piémont s'étendant de Aousja à Ghar-el-Melh était au 19^e siècle intensivement cultivé. Victor Guerin en avait décrit, en 1862, la luxuriance "des jardins plantés d'oliviers, de figuiers, d'amandiers et de plusieurs autres arbres fruitiers". La "science andalouse du jardinage" (J.J.Perennès, 1993) ne pouvait cependant donner son plein effet sans être étayée par une force de travail suffisante. Or celle-ci a souvent connu un déficit plus ou moins accentué, qui n'était compensé que par labeur acharné des paysans.

2 - Une évolution démographique aléatoire.

Du 17^e au 19^e siècles, la communauté andalouse semblait être restée peu nombreuse. Selon une information locale rapportée par Déglin et Poitrineau (1954), les premiers occupants des lieux se réduisaient à quelques familles qui furent rejointes, plus tard, par d'autres groupes. Cet état de sous-peuplement était confirmé en 1724 par Peysonnel et Desfontaines qui, en traversant "Aoucha" (Aousja) n'y avaient vu qu'un "village où il reste quelques vieilles maisons..." . La situation sur un piémont, fertile certes, mais à proximité d'une plaine marécageuse et malarienne, n'était guère attrayante. Le solde positif de population des périodes de "calme démographique" était certainement laminé par les maladies pandémiques et les épidémies chroniques. (L.Valensi 1977) . Un essai d'extrapolation à partir des registres de la "mejba" (ou capitation) donna pour l'année 1862, le chiffre de 522 habitants (A. Cherif, 1993).

Au début du 20^e siècle, la situation démographique tant au Sahel de Bizerte que dans la basse vallée de la Medjerda s'était nettement améliorée (F.Bonniard, 1934). Aousja comptait 1800 habitants en 1912. Ce chiffre cité avec une extrême prudence par Déglin et Poitrineau ne semble pas en contradiction avec les données de l'"Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de la Tunisie" (A. Bernard, 1924) qui recensa 350 maisons en dur et 75 gourbis, soit 425 familles. En appliquant respectivement les coefficients de taille familiale de 4,5 ou 5 (J.Pignon,1973), le Cheikhat de Aousja devait compter, au début des années 1920, entre 1900 et 2100 habitants, soit le quadruple de la population de 1862. Aousja avait en effet accueilli vers la fin du 19^e siècle et même plus tard, d'autres éléments ethniques, notamment des Accaras du Sud tunisien et des Tripolitains, anciens nomades qui participaient aux moissons et pacageaient avec leurs troupeaux dans les plaines de la Medjerda inférieure (A.Cherif, 1993).

Une nouvelle phase de croissance démographique rapide avait coïncidé avec la décennie 1930-1940, mais l'excédent avait été

annihilé par les difficultés que la Tunisie avait connues au cours des années 1940: opérations militaires, difficultés d'approvisionnement, sécheresse, épidémies...

La période postérieure à 1956 fut caractérisée par une croissance globale forte, quoique très inégale selon les régions. Dans le gouvernorat de Bizerte, le taux annuel de croissance qui a été de +0,47% entre 1966-1975, a atteint +2,04% entre 1984-1994.

La région sahélienne de ce gouvernorat en fut la principale bénéficiaire (+ 2,7 % entre 1966-1970, + 2,85% entre 1984 - 1994). Cependant les localités et les terroirs de la frange sud du Sahel bizertin (Aousja, Ghar-el-Melh, Raf-Raf) ont connu un laminage de leur excédent démographique par l'émigration à l'étranger, qui fut relayée dès 1975 par un fort exode rural. Entre 1966 et 1975, le taux annuel de croissance dans le "secteur" de Aousja fut négatif (-0,80%). Il l'a été également durant la période intercensitaire 1984-1994 (-0,51%), après une amélioration relative entre 1975 et 1984 (+1,69%).

Mais dans tous les cas de figure, qu'elle soit lointaine ou proche, l'émigration s'inscrit dans la stratégie d'utilisation de l'espace par la communauté paysanne. L'espace migratoire est perçu comme un milieu créateur d'opportunités de travail et d'amélioration du revenu familial. La masse des devises envoyée par l'intermédiaire de la poste, par les Aousji travaillant à l'étranger, en témoigne: 410 000 dinars (total cumulé de 1989 à 1991), ce qui ne représente d'après les services des P.T.T. que le 1/3 des transferts réels soit 1,23 million de dinars (M.B. Salem 1996). Ces revenus sont nettement inférieurs à ceux transférés vers d'autres agglomérations de la région, notamment Menzel Jemil, Menzel Abderrahmane et Ras Jbel; ils constituent néanmoins, des ressources substantielles permettant de financer divers projets familiaux: construction ou amélioration d'un logement, achat de cheptel, construction d'une étable ou d'un puits, acquisition d'une motopompe, d'une camionnette, voire d'un tracteur. Par ailleurs, les migrations n'entraînent ni le départ de toute la famille, ni la rupture avec le milieu de départ.

3 - Agriculture de subsistance et zonage de l'espace.

Un fait: l'ancienneté de l'occupation agricole du sol ainsi que l'attestent les nombreux vestiges archéologiques dont les anciennes cartes topographiques font mention et dont certains sont, encore de nos jours, visibles sur le terrain. On peut cependant supposer que le modèle d'organisation du terroir de Aousja tel qu'il apparaît sur des documents relativement récents (carte topographique de 1952, photographie aérienne de 1947) est sensiblement le même que celui qui a été mis en place dès le 17^e siècle. Œuvre du "temps long", cette variante de l'organisation des vieux terroirs méditerranéens repose sur quelques principes simples :

- L'occupation du centre de l'espace local par le groupe rural .

- Une répartition des aires de cultures, autour du noyau d'habitat groupé, grosso modo en cercles ou portions de cercles concentriques.
- Une diversification de la production agricole, autant que le permettent les caractéristiques du milieu naturel et des aménagements.

L'affectation traditionnelle des terres autour de Aousja reflétait approximativement, à la fois l'intensité de la mise en valeur et les caractéristiques agro-pédologiques. Autour du village, un paysage de bocage caractérisait la zone des jardins irrigués occupant les terres à faible déclivité, constituées des limons et de colluvions fins et évoluant au sud de Aousja vers des sols à alcali, plus ou moins hydromorphes et relativement salés. Correspondant à la propriété "melk" des Aousji, cette ceinture coïncidait également avec un émiettement parcellaire très poussé. Les tenures, dont la superficie variait de quelques ares à un hectare étaient réservées aux cultures des arbres fruitiers et des légumes: amandiers, figuiers, abricotiers et pommiers voisinaient avec les cultures de tomate, de piment, de courges, de pommes de terre et de légumes à feuilles (Déglin et Poitrineau, 1954).

Le secteur médian du piémont, où dominaient les sols colluviaux était occupé par l'olivier dont les plantations constituaient un imposant fer à cheval enserrant l'espace irrigué. Faisant partie de la vieille "ghaba" du Sahel de Bizerte, la superficie oleicole échappait en partie à l'emprise foncière des Aousji. Le quart au moins des plantations serait d'anciens "habous", c'est-à-dire des biens inaliénables, affectés à des fondations pieuses locales (mosquées de Aousja, de Ghar-el-Melh, de Sidi Ali Echbab) ou tunisoises (mosquées, zaouïas, médersas).

Vers la périphérie du terroir, la mise en valeur perdait en intensité. Au Nord, les pentes relativement fortes et les sols rendziniformes sur encroûtements calcaires, portaient des cultures céréalières alternant avec la jachère ou les légumineuses (fèves, pois-chiches). Dans ce secteur de terres de labour où dominait le faire-valoir indirect, le découpage parcellaire laissait apparaître une structure fortement contrastée. Aux grosses pièces de terres, de formes trapues et auxquelles se rattachaient des noms de propriétaires citadins tunisois (Ben Ammar, Annabi, Lazzem, Bachbaoueb, Baccouche, Ezzouaoui) (M.B. Salem, 1966), s'opposait une multitude de micro-parcelles, propriétés des paysans autochtones, et auxquelles les partages successoraux, dans le sens de la pente, ont donné leurs formes laniérées.

Au sud, le terroir confinait avec les secteurs marécageux de la plaine d'Utique, dont les vastes "henchirs" ont constitué à la fin du 19^e siècle l'immense domaine colonial du Comte Chabane-La-Palice. Les terres humides sur lesquelles les paysans ont gagné quelques lopins cultivables, formaient une zone de pacage où s'égaillaient les ovins et les bovins des Aousji.

La division du terroir, en gros blocs homogènes de culture et de pâturage, entraînait nécessairement l'éclatement spatial de l'exploitation et la dispersion des parcelles entre les unités

complémentaires du terroir. A travers ce démembrement, transparaissait cependant une logique sécuritaire paysanne fondée sur le jeu subtil du temps et de l'espace. En associant cultures irriguées et cultures sèches, productions végétales et productions animales, le fellah opérait une répartition stratégique des ressources, imposée par les aléas.

Produire d'abord pour se nourrir, et pour vendre éventuellement ensuite, telle était la fonction principale du système "famille-exploitation". Le souci majeur du ménage était de constituer sa "oula", ou provisions de l'année, en produits céréaliers, huile, légumineuses et salaisons. Mais on s'acharnait aussi à produire quelques excédents commercialisables. Sur la traditionnelle "carrita" ou charette sicilienne, on transportait jusqu'à Tunis, fruits, légumes d'été, melons, pois-chiches et pommes de terre. Dès 1927, avec l'achèvement de la route bitumée, les expéditions étaient assurées par camions. En 1950, Aousja, Ghar-el-Melh et Ras Jbel faisaient du Sahel de Bizerte le principal fournisseur du marché tunisien en pomme de terre, tandis que Raf Raf expédiait raisins et grenades, El Alia des légumineuses, etc... Le développement du transport moderne avait accéléré l'intégration des produits des terroirs au marché urbain et le passage d'une agriculture d'autoconsommation à une agriculture à finalité commerciale.

II - LES MUTATIONS RECENTES DES SYSTEMES DE PRODUCTION .

1 - Un facteur décisif : la transformation de la structure foncière.

Jusqu'en 1956, l'extension des "aoukafs" ou habous des fondations pieuses, et de la propriété citadine, limitaient l'emprise foncière des Aousji à la ceinture des jardins irrigués et à une partie des terres en olivier. Les "henchirs" extensifs situés à la périphérie du terroir témoignaient du poids de la domination foncière urbaine. Six groupes familiaux citadins détenaient dans le terroir 25% de l'ensemble de la superficie et 33% des terres de "pleine propriété" ou "melk", tandis que 154 hectares relevaient de la "Jemiaâ des habous". Dans la zone irriguée, elle-même, la colonisation avait réussi à pénétrer en coin dans les tenures paysannes: deux propriétaires européens dont celui du Domaine d'Utique (6000 hectares) y détenaient respectivement 16 et 11 hectares.

Au total, dans l'ensemble du terroir de Aousja, environ 50% seulement des terres cultivables, d'après Déglin et Poitrineau, appartenaient aux villageois. La structure de la propriété se caractérisait surtout par un émiettement très poussé. "Si les petits propriétaires possédaient 40% des terres "melk", en fait " le plus grand nombre avait moins d'un hectare, et parfois quelques mètres carrés" (idem.), souvent en situation d'indivision. Par ailleurs les moyens propriétaires avaient à peine 5% de la superficie et aucune famille autochtone n'appartenait à la strate des grands propriétaires.

La superficie exploitée serait en réalité, supérieure à la superficie en propriété des villageois. La pratique du métayage, de "la location -

fermage” ou “dhara”, l'occupation séculaire (“jeddari”) de terres habous, ainsi que l'existence de cas “d'enzel” ou location à taux fixe et à perpétuité de ces biens, compensaient l'insuffisance de la superficie possédée par la population locale.

Le cas de Aousja n'était pas isolé. De nombreux exemples dans le Sahel de Bizerte (M.B.Salem, 1996), dans la basse vallée de la Médjerda (H.Sethom, A. Chérif, M. Khaled, 1990) et dans le Cap Bon témoignaient du retrécissement de la propriété paysanne face à la vaste emprise foncière de la bourgeoisie citadine, des beys, des colons, et des zaouias.

La précarité des rapports entre les paysans et la terre expliquait la prédominance, dans ces régions, des systèmes extensifs de cultures et d'élevage et les grandes étendues de paysages nus entrecoupés çà et là par quelques terroirs irrigués ou quelques olivettes isolées. Cela explique aussi que les premières interventions de l'Etat dans le domaine foncier après 1956, avaient eu pour objectif de mettre fin à la sous-exploitation des terres soumises au statut habous et de propriétés collectives.

Ainsi l'application à l'échelle locale, des décrets de Juillet 1956 et de Mai 1957 portant dissolution des habous, permet d'appréhender l'un des facteurs d'extension de la propriété des villageois de Aousja comme ceux des autres localités du Sahel bizertin. Mais un autre facteur non moins décisif mérite d'être invoqué : l'acquisition par les fellahs d'une partie des terres privées mises en vente par les citadins, sans que cela aboutisse pour autant à la liquidation totale de la mainmise foncière urbaine. Celle-ci s'était même renforcée dans d'autres secteurs, notamment au nord de la région (El Azib, Hriza, oued Guenniche). Mais si les mutations récentes se sont traduites par un accroissement de l'emprise des populations locales sur l'espace cultivable, la pression sur la terre est demeurée forte. A Aousja 63,5% des exploitants ont moins de 2 hectares. Les pourcentages sont plus élevés dans de nombreux autres terroirs : 68% à Ras Jbel, 77% à Sawnine et 93% à Raf Raf où la propriété est évaluée en nombre de pieds de vigne et non en unité de surface. De même qu'à Ghar-el-Melh, la surface, mesurée jusqu'au début du siècle en “marjaâ” (670 m²) est aujourd'hui estimée en kilogrammes de semences de pommes de terre.

Le morcellement foncier pousse les agriculteurs aisés à s'agrandir ailleurs, par la location de la terre dans les plaines de la Medjerda; cependant, aussi réduites que soient la plupart des tenures paysannes, nulle part l'attachement à la terre n'est aussi solide. Il s'exprime autant dans la valeur-symbole de la propriété, par laquelle on s'identifie au groupe -“cette terre est le produit de l'effort de tant de générations et ne peut être vendue” - vous dit-on partout, que dans les soins et la masse de travail qu'on lui consacre.

2 - L'expansion de l'irrigation.

2-1- De l'eau du puits à l'eau du réseau public.

Mutations foncières et développement de l'irrigation ont joué en concomitance dans le temps et dans l'espace. Bloquée durant la période 1961-1969 par l'incertitude que fit peser la politique coopérativiste sur l'avenir du secteur privé, l'agriculture irriguée connut dès 1970 un tournant décisif. Cette évolution s'est traduite dans le paysage par l'arrachage systématique des vieilles olivettes, la multiplication des puits de surface, la généralisation du motopompage et la progression des jardins maraîchers aussi bien vers les anciennes terres de cultures sèches de l'amont, que vers les terroirs irrigués de Béjou et de Zouaouine.

L'expansion de l'irrigation prit même un rythme excessif dont témoigne la surexploitation de la nappe phréatique. Malgré un taux de salinité relativement élevé, le volume moyen annuel exhauré atteint $10,9 \text{ mm}^3$, alors que la limite de sécurité est fixée par les services hydro-géologiques à 7 mm^3 .

L'intégration de l'ensemble territorial irrigué du piemont sud dans le réseau hydro-agricole de la Basse Medjerda a-t-il apporté une solution à ce grave déficit?

Dans les faits, le périmètre irrigué de Aousja est passé de 170 à 470 hectares entre 1954 et 1974. Son insertion récente dans le réseau public a porté la superficie irrigable à 1700 hectares, nécessitant, pour un taux d'intensification théorique de 140%, un volume d'eau de 12 mm^3 .

Le réseau devrait donc fournir un complément de 5 mm^3 aux ressources souterraines locales. Cependant l'apport en "eau étatique" est sous-utilisée. Les fellahs ne sont pas habitués à payer l'eau agricole, d'autant plus que celle-ci, subissant l'effet du désubventionnement des intrants, est payée à un prix proche de son "coût d'exploitation". Cette "eau venue de la Medjerda" sert surtout à l'irrigation des nouveaux secteurs dépourvus de puits de surface; ailleurs, on y a recours en période de rabattement de la nappe, en l'absence de matériel de pompage, ou éventuellement pour atténuer les risques de salinisation dûs aux irrigations successives par les eaux de la nappe; en hiver les eaux de la Medjerda sont nettement moins chargées.

2.2 - La spécialisation maraîchère.

Cette orientation signifie l'abandon de la vieille polyculture méditerranéenne, à finalité vivrière au profit d'un système de culture, simplifié et orienté vers le marché.

Trois quarts de la superficie effectivement irriguée sont occupés par les cultures maraîchères. 80% de cette superficie sont consacrés à la pomme de terre.

"Culture historique", la pomme de terre fut introduite dès le 19^e siècle par les Maltais à Ghar-el-Melh, avant de se diffuser largement dès 1911

dans l'ensemble du Sahel de Bizerte, et plus tard dans les régions de Tunis, du Cap-Bon, du Sahel, et dans les oasis de Gabès.

Avec l'extension de l'irrigation, les cultures ont gagné aujourd'hui de nouvelles régions : vallée de la Medjerda, plaines irriguées des oueds Lakhmès et Siliana, plaine de Sidi Bouzid, etc. Cependant le Sahel de Bizerte, avec ses terroirs spécialisés de la frange méridionale (Zouaouine, Aousja, Bėjou et Ghar-el-Melh), demeure le principal pôle producteur, assurant à lui seul, en moyenne, un tiers de la production nationale. La culture y bénéficie d'une écologie très favorable : sols légers, humidité modérée, situation topographique protégeant les cultures des vents froids et des bourrasques, exposition réduisant les risques de gel.

C'est là aussi où les techniques culturales, reposant sur une longue expérience et un savoir-faire riche, sont les mieux maîtrisées.

Produisant pour le marché, les agriculteurs se soucient à la fois, du rendement et de la qualité de leur production, très prisée et toujours attendue avec impatience par les revendeurs et les consommateurs.

Les agriculteurs ont pour cela, toujours été attentifs au choix de leurs semences. Les tubercules locaux dites "grenadines" ont été très tôt abandonnées au profit de variétés importées. Celles dites "de Hollande" (Royale Kindley, Fluoque, Belle de Fontenay, Victor, etc.) sont hâtives, pour la plupart très productives, et estimées surtout pour leurs qualités culinaires. Dans le groupe des pommes de terre de saison, appelées aussi "ordinaires" ou "de grandes cultures", la "Rose de Naples", à la peau rosée et à la chair blanche était la plus cultivée avec, en seconde position des variétés moins exigeantes, ou demi-tardives telles que : "Saucisse rouge", "Institut de Beauvais", "Early rose"...

Aujourd'hui, les agriculteurs sont astreints à choisir parmi les variétés inscrites à "l'Assortiment variétal officiel"; ils ont su sélectionner celles qui s'adaptent le mieux aux conditions physiques de leurs terroirs, notamment la "Spunta", multipliée aux Pays-Bas et appréciée pour ses rendements élevés tant en primeur qu'en culture de saison et d'arrière-saison, ainsi que pour sa production élevée en gros tubercules et son excellente cotation mercuriale.

Les pratiques culturales reflètent surtout une connaissance parfaite des exigences de la pomme de terre. Les travaux de préparation des lits de semences sont adaptés à chaque type de culture : ameublissement à la houe à une profondeur moyenne en culture de saison suivis d'opérations de hersage, de recroisements, et de nivellement parfait des parcelles. Fumier et engrais phosphatés sont déjà enfouis par le binage ou les labours.

La conduite de l'irrigation est aussi réglée selon les besoins de la plante durant son cycle végétatif, la nature du sol, les apports de la pluviométrie et l'intensité de l'évapotranspiration. Travaux de sarclage, de buttage, d'extirpation des mauvaises herbes, traitement contre les

maladies cryptogamiques, et fumure minérale sont exécutés en temps opportun et conditionnent le rendement comme la qualité de la récolte.

Avec deux ou même trois cultures successives dont une, hâtive, la productivité est très élevée. On obtient à Aousja des rendements de 30 à 40 tonnes/hectare/ récolte et des moyennes de 50 à 60 tonnes en culture de saisons sont enregistrées sur de nombreuses exploitations. A ce niveau de la productivité, la spéculation est rentable, malgré la variation des cours sur le marché. Ce dernier est particulièrement influencé par les importations, livrées aux consommateurs à des prix modérés, et par l'intervention des pouvoirs publics sur les prix de la production nationale. La pomme de terre est classée "produit alimentaire stratégique".

Les agriculteurs ont néanmoins recours à différents moyens de régulation pour améliorer au maximum leur marge de rentabilité : recours, si la situation de trésorerie de l'exploitant le permet, au stockage, en terre (repos végétatif de la récolte) ou sous abri aérien, vente directe sur l'exploitation, groupage du transport et des ventes sur le marché de gros de Tunis par des commissionnaires-transporteurs, fardage des caisses, etc. Le producteur a aussi recours, afin de réduire ses charges, aux ressources disponibles sur l'exploitation : travail familial, fumier, eau, moyens de transport personnel.

Le développement de l'irrigation avait par ailleurs favorisé le renforcement d'un moyen de régulation fondamental du "système famille-exploitation" : l'élevage bovin.

3 - Une importante activité régulatrice : l'élevage bovin hors-sol.

3.1 - De l'élevage extensif à la mise à l'engrais.

L'élevage est une composante permanente des systèmes de production. Son évolution n'est guère différente d'un terroir à l'autre. L'exemple de Aousja nous permet d'en retracer les principales étapes.

Jusqu'au milieu du 20^è siècle, les Aousji pratiquaient un élevage extensif d'ovins et de bovins. Les animaux valorisaient les terres de parcours de la "merja" d'Utique et les jachères. Brindilles de bois de taille, fanes des cultures irriguées, produits du désherbage des champs irrigués et paille, compensaient l'insuffisance des pâturages. Ce cheptel faiblement intégré à l'exploitation avait surtout valeur de moyen de régulation en période de conjoncture difficile, et de revenu d'appoint. C'était un facteur de sécurité matérielle qui s'insérait dans la logique de la diversification des ressources.

Avec le développement de l'engraissement à l'étable, l'élevage n'a pas perdu sa fonction régulatrice; celle-ci s'était davantage renforcée et le système s'était même installé dans une logique d'accumulation.

Quoique très ancienne, la mise à l'engrais n'était, en fait, pratiquée que par quelques exploitants. Sa progression rapide a suivi l'expansion de l'agriculture irriguée. "Il y a de moins en moins d'espace de pacage et de bergers" disent les paysans. Le développement de l'embouche a été

donc le passage à un système d'élevage intensif et rentable, mettant en œuvre des pratiques techniques et commerciales simples, mais efficaces.

Le Sahel de Bizerte est approvisionné en animaux jeunes par les régions montagneuses des Mogods et de Hédhils, pays d'élevage naisseur et sans traditions bouchères. L'achat se fait surtout en été, dès que la diminution des ressources en pâturages fait baisser les cours dans les souks hebdomadaires . Parmi ces derniers, celui de Mateur demeure le principal pourvoyeur des régions d'élevage-engraissage (Sahel de Bizerte, Cap-Bon, banlieue de Tunis).

La mise à l'engrais a lieu dans des locaux aménagés en véritables étables, occupant souvent le corps inférieur du logis, tandis que sur de nombreuses petites exploitations, un simple appentis jouxtant la maison, tient lieu d'espace de stabulation; parfois aussi le local est un bâtiment polyvalent servant d'étable, de magasin et de garage.

L'activité d'engraissement conserve un caractère traditionnel manifeste. A la différence des méthodes modernes initiées par le "Projet FAO-ASDI" en Tunisie du Nord, elle ne repose ni sur des cycles d'engraissement précis, ni sur des techniques de stabulation et d'affouragement étudiées. La conduite empirique de l'opération est la règle. L'alimentation à base de foin et de "concentré", a néanmoins intégré l'élevage de l'exploitation irriguée au marché du fourrage et de la viande.

De 500 à 600 taurillons sont annuellement commercialisés, selon le poids et la taille atteints par les animaux, et surtout selon les besoins en numéraire de l'exploitant . L'effectif moyen des lots par éleveur est généralement réduit, soit deux à cinq taurillons, mais la valeur ajoutée réalisée est élevée. Selon la durée du cycle d'engraissement et le poids final, un animal vaut à la vente, deux à trois fois son prix d'achat, voire davantage dans le cas d'un cycle de stabulation long, de huit à douze mois.

Grâce à cette activité hors-sol, l'exploitant dispose ainsi d'une ressource mobilisable à court terme, le revenu brut de l'opération permet de couvrir à la fois les charges variables, de financer l'achat de nouveaux animaux jeunes, et de laisser une marge de profit non négligeable destinée à l'épargne ou à la couverture de dépenses immédiates.

Le succès de cette expérience paysanne, n'impliquant ni technologie avancée ni investissements lourds, mérite d'être méditée, quand on considère, à titre comparatif, les maigres résultats de la filière lourde adoptée par les coopératives de production agricole (UCPA) en 1974.

3.2- Une nouvelle spéculation : l'élevage laitier.

Maraîchers et engraisseurs, les Aousji sont de plus en plus producteurs de lait. La spéculation laitière s'était développée depuis le début des années 1980 à la faveur d'une conjonction de facteurs favorables, en

particulier les revalorisations successives des prix à la production, la taxation des importations de poudre de lait, la mise à la disposition des éleveurs de crédit d'achat de génisses de races pures, et la création par la Société Tunisienne des Industries Laitières (STIL) d'un important centre de collecte.

Ce nouvel élevage est associé aux systèmes de cultures. Les animaux reçoivent une ration journalière de foin de vesce-avoine, de fourrage vert et d'aliments industriels. L'exploitant consacre aussi une parcelle à la culture de fourrages pluri-annuels : luzerne, bersim, maïs, sorgho. Seuls le fourrage sec et les aliments composés sont achetés.

Au prix actuel du lait, cet élevage assure une marge de rentabilité acceptable. Une production moyenne annuelle de 4000 litres/vache, rapporte 1200 dinars pour des charges variables (amortissement non compris) estimées à 730 dinars, ce qui laisse un revenu net de 470 dinars/vache, auquel s'ajoute la production d'un veau et de deux tonnes de fumier.

C'est aussi grâce à l'élevage laitier que l'exploitation assure, du moins partiellement, son auto-provisionnement en animaux d'engraissement. Cette évolution a touché l'ensemble du Sahel de Bizerte, entraînant, en conséquence, la déconnection de cette région d'embouche, des pays d'élevage naisseur du Tell septentrional.

En moins de deux décennies, des communautés paysannes, peu pourvues en terre et en potentiel fourrager ont pu ainsi créer un puissant foyer de production animale hors-sol, à quelques distances des grands domaines extensifs des plaines de Mateur et de la basse vallée de la Medjerda.

Conclusion.

Aousja n'est pas un cas isolé. Le terroir de ce vieux bourg, comme tant d'autres dans le Sahel de Bizerte, dans la presqu'île du Cap-Bon ou le long de la Medjerda inférieure, est l'œuvre d'une communauté rurale dynamique, laborieuse et solidement ancrée à sa terre. La profondeur sociétale a sous-tendu la continuité du travail d'aménagement et de mise en valeur. Les mutations de l'espace local sont moins des ruptures, que des réponses aux contraintes et aux incitations extérieures. La mise en jeu des complémentarités, l'intensification partielle ou totale des systèmes de cultures et d'élevage, l'émigration temporaire de travail, sont des formes de réajustement stratégiques qui s'inscrivent dans "le temps long", donnant à la société les moyens d'assurer sa continuité, sa cohésion et ses équilibres internes. Le passage d'un système familial vivrier, d'autocon-sommation, à un système familial marchand traduit la nécessité ou l'opportunité de l'accroissement des ressources. Cette évolution a impliqué le recours à un autre jeu de complémentarité, celui des échelles spatiales. Au sein du milieu local, il y a échange d'informations, de produits, de travail (le réseau de solidarité inter et intra-familiale est encore fonctionnel). L'articulation à l'espace régional se traduit par les transactions dans les grands souks hebdomadaires, sur le bétail et par la valorisation de la proximité des villes, lieux d'écoulement des produits maraîchers,

d'achat d'intrants et de matériel, de prestations de services rares, voire de migrations quotidiennes de travail. Avec l'émigration outre-Méditerranée est apparu un autre "espace-enveloppant", qui a contribué à laminer le trop-plein démographique, mais à créer plus de revenus et à atténuer le flux d'exode rural.

L'exemple du terroir de Aousja, c'est aussi celui d'une dynamique d'évolution fondée sur l'aptitude de la petite exploitation à passer d'une économie fermée à une économie ouverte, et d'un système semi-intensif à un système à forte productivité de la terre, dès que l'accès à l'eau, à la terre et au marché deviennent possibles.

Les méthodes mises en œuvre puisent dans le corpus des savoirs et des pratiques traditionnels. Elles peuvent aussi être ouvertes sur les innovations techniques.

Par un dosage judicieux des ressources locales et des ressources rares, du facteur travail et du facteur capital, les agriculteurs de Aousja donnent la preuve qu'ils peuvent produire plus de légumes, de viande et de lait, et que l'exploitation paysanne- sans ruptures totale avec le "système paysan" - peut se transformer en entreprise agricole. C'est aussi la preuve que les espaces ruraux, situés à la périphérie des plaines et des bassins concentrant les investissements et les agricultures productivistes peuvent être économiquement viables et échapper aux effets destructurants de l'exode rural et aux déprises agricoles. L'avance de la mondialisation est susceptible d'induire de nouvelles opportunités : agriculture biologique, production de qualité, tourisme rural ou agro-tourisme, valorisation locale des produits avec labels et dénominations d'origines, etc. Car ces espaces sont très fragiles et confrontés à des risques divers, latents ou réels. Leur développement nécessite des approches spécifiques, mais doit s'intégrer dans une stratégie globale de l'aménagement du territoire.

Références bibliographiques

BEN SALEM M, 1996. *Le Sahel de Bizerte: Cartographie de l'occupation du sol et de sa dynamique*. Thèse de 3 cycle, FSHS.Tunis, - 221 p.ronéo

BERNARD F, 1934. *La Tunisie du Nord. Le Tell Septentrional*. Etude de géographie régionale. Tunis, 530 p.

BERNARD A, 1924. Enquête sur l'habitation rurale des indigènes en Tunisie, Tunis, 101p.

CHERIF A, 1993. La population de la basse vallée de la Medjerda au milieu du 19è s. dans "La démographie historique en Tunisie et dans le Monde Arabe, ISEFC, Tunis.

DEGLIN C, ET POITRINEAU A, 1954. Un terroir de la zone côtière du Nord: Aousja - *Cahiers de Tunisie* - T2, n°7, pp.254-264.

GUERIN V, 1962. *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*. T2 -, Paris, 1962, 395 p.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Schéma directeur d'aménagement de la zone sensible du littoral-Est de Bizerte, 1997.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Atlas du Gouvernorat de Bizerte, Tunis.

PIGNON J. - Une géographie de l'Espace morisque, compte-rendu de l'ouvrage de H. Lapeyre, dans "Etudes sur les moriscos andalous en Tunisie", Tunis, 1973, pp.64-76.

SETHOM H., CHERIF A. , KHALED M. - Les rapports villes-campagnes dans le domaine foncier - le cas de la plaine de Mejez-el-Bab dans "Le déficit alimentaire dans la verte Tunisie" . ISEFC, Tunis, 283 p., 1990.

VALENSI L. - Fellahs tunisiens : L'économie rurale et la vie des campagnes aux 18^e et 19^e siècles - Paris, La Haye, 1977, 422 p.

Notes

(*) Professeur Université de Tunis – Manoubia Tunisie.